Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 03/07/2024

VEGETAL FOOD rappelle VEGANZ CHOC BAR PEANUT CARAMEL 50G



- Noms des modèles ou références concernés : **100968**
- Marque : **VEGANZ**
- **GTIN 4251725801885 Lot L4038-T Date de durabilité minimale 06/02/2025**
- Conditionnements : **50g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 11/04/2024 au 27/06/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **SUPER U - Bois menu Val Laurence, 33370 Fargues Saint Hilaire, France CABANE DU DOUZE - 14 rue Tonduti de l'Escarène, 06000 Nice, France VIVANIE - 241 rue Léon Gambetta, 59000 Lille, France VEGESTAL - 15 rue Hoche, 35000 Rennes, France**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Un éclat de bois de taille moyenne a été détecté dans un produit de ce lot. Manger ou mordre accidentellement dessus peut principalement causer des blessures à la bouche. L'ingestion est peu probable en raison de ses propriétés tactiles.**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 15 août 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0782988330**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre